République Française Département du Bas-Rhin

COMMUNE D'INNENHEIM - 67880

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 23 septembre 2025

Séance ordinaire du 23 septembre 2025 - 20 h 30 - Salle du Conseil - Mairie

Sous la présidence de M. JULLY Jean-Claude, Maire Nombre de conseillers :

Secrétaire de séance : M. URBAN Denis En fonction : 15

Présents : 13

Date de convocation : 16 septembre 2025 : 02 Absents

Nombre de procuration(s): 1

Membres présents : Mrs et Mmes BENTZ Hervé - DEMARE Alain - FREYD Damien - GRAUFEL Mélanie LESNIAK Laurence - MOSCHLER Isabelle - MOSCHLER Vincent - RIEUX Dominique - ROSFELDER Dominique - SAETTEL Christiane - SCHOSSELER Daniel - URBAN Denis

Absent(s) excusé(s): Mmes OFFENBURGER Céline - TANGHE Marielle (Mme TANGHE Marielle a donné procuration à Mme SEATTEL Christiane)

4. Rénovation des courts de tennis

4A - Acceptation de la subvention du Tennis Club d'Innenheim

Lors de l'élaboration du plan de financement pour les travaux de rénovation des courts de tennis d'Innenheim (cf. Délibération du Conseil Municipal du 11/02/2025), Mme la Présidente du Tennis Club d'Innenheim nous informait de l'octroi d'une subvention de 7 000,-€ de la Fédération Française de Tennis pour cette opération.

Les trayaux étant réalisés depuis le mois de mai et le Tennis Club d'Innenheim TCI ayant perçu cette subvention, Mme la Présidente souhaite procéder à son reversement au profit de la Commune d'Innenheim ainsi qu'il en avait été convenu.

M. le Maire se retire pendant le délibéré étant personnellement intéressé par ce dossier, son épouse étant la présidente du Tennis Club.

M. Hervé BENTZ demande s'il y a des observations et met aux voix.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

- ACCEPTE la subvention de 7 000,-€ du Tennis Club d'Innenheim et en AUTORISE l'encaissement.

Nombre de votants : 13 (12 présents + 1 procuration)

Pour: 13 Contre: 0 Abstention: 0

M. le Maire revient dans la salle.

Le secrétaire de séance, M. URBAN Denis.

Délibération certifiée conforme. Innenheim, le 26 septembre 2025

Le Maire.

M. Jean-Claude JULLY.

Accusé de réception en préfecture 067-216702233-20250923(M230920254A-DE Date de télétransmission *29/09/2025 Date de réception préfecture : 29/09/2025

2 9 SEP. 2025

Délibération publiée sur le site de la Commune d'Innenheim, le